

UQÀM

ISE  
Institut des sciences  
de l'environnement

FACULTÉ DES SCIENCES  
Université du Québec à Montréal

## Résumé de la journée du 7 mars

**FORUM PUBLIC – 7 au 8 Mars 2017 – UQAM**

*Dans le cadre de la 5e Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques*

**Cinquième Plateforme régionale sur la  
Réduction des risques de catastrophes  
des Amériques**

7 - 9 mars 2017 | Montréal, Canada | #SendaiAmériques

# Forum public

En collaboration avec

Canada



RAPPEL :

## **Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030**

Priorité n°1 : Comprendre les risques de catastrophe

Priorité n°2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer

Priorité n°3 : Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience

Priorité n°4 : Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »

Rôle des parties prenantes

Coopération internationale et partenariats mondiaux

2

**FORUM PUBLIC – 7 au 8 Mars 2017 – UQAM (SALLE SH-4800)**

*Dans le cadre de la 5e Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques*



**Forum public**

En collaboration avec  
Canada 

**UQAM**

**ISE**  
Institut des sciences  
de l'environnement

FACULTÉ DES SCIENCES  
Université du Québec à Montréal

Durant le forum francophone tenu dans le cadre de la 5e Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques, deux panels de discussion ont été tenus le mardi 7 mars 2017 au complexe des sciences de l'UQAM à Montréal. Au total, 81 participants ont défilé durant la journée. Ce document vise à résumer les discussions de la journée, issues de plusieurs heures de débat avec l'ensemble des participants.

**SANTÉ** - Durant le premier panel portant sur la santé, quatre intervenants principaux ont brièvement présenté leur perspective. Ils provenaient de l'INSPQ, du milieu universitaire, des centres intégrés de santé et services sociaux et du conseil cri de la santé et services sociaux. Les principaux points à retenir concernaient les suivants :

- Fournir des **arguments économiques**, notamment des coûts évités grâce à la prévention, afin de réussir à influencer les politiques.
- **Améliorer les capacités académiques** : repenser des programmes ou projets de recherche pour palier à la pénurie de personnel en économie de la santé et de personnel en prévention.
- **Améliorer l'accès à l'information** : s'inspirer des modèles existants, mais surtout améliorer l'accès et assurer la qualité des données de risques.
- Reconnaître la complexité logistique de gestion des risques en **territoire éloigné** et le risque d'effet domino pour les infrastructures critiques.
- **Souligner et améliorer la communication du risque** :
  - un outil précieux pour la **prévention** ;
  - **Continuer la sensibilisation** : favoriser la « culture du risque » pour soutenir une société résiliente ;
  - Utiliser des **messages cohérents** pour Influencer les **médias** et élus.
- **S'appuyer sur l'échelon individuel et familial pour la prévention** : développer la responsabilisation assumée dès l'enfance.
- **Souligner l'efficacité des systèmes d'alerte orienté vers les conditions sanitaires.**

**SÉCURITÉ CIVILE** - Le deuxième panel portait sur le sujet de la sécurité civile. Il comportait cinq panelistes provenant de l'Association de la sécurité civile du Québec, du milieu municipal, de la recherche sur les politiques publiques en gestion des risques et du domaine des prévisions météorologiques. Les échanges animés avec la salle ont permis de souligner les points suivants **Améliorer la transectorialité** : les multiples structures en place sont de mieux en mieux orchestrées, mais le prochain chantier est celui des arrimages horizontaux.

- **Améliorer la réflexivité sur les pratiques** : améliorer la mobilisation des savoirs, inclure l'expertise dans la décision, s'ouvrir à la critique, avoir le courage d'investir dans les pratiques préventives, systématiser les retours d'expérience (post-mortem).
- **Régionaliser les services** de sécurité civile et considérer la notion de juste échelle de gestion.
- Intégrer la modification **des facteurs d'exposition liée aux changements climatiques** dans les évaluations de risque.
- **Améliorer l'adaptation et la cohésion du cadre légal et réglementaire**
  - Utiliser des incitatifs à la gestion de risque et la communication, voire des obligations dans certains cas.

- Mieux comprendre la **difficulté à intégrer la participation citoyenne** au Québec

**INTÉGRATION** - Les trois thèmes transversaux qui sont ressortis pour le Canada francophone et qui pourraient constituer des chantiers prioritaires sont les suivants :

1. Les **communications** ont retenu l'attention tout au long de la journée et les stratégies suivantes ont été soulevées : Investir davantage dans les communications pour s'assurer d'avoir un impact sur les comportements et en temps opportun, inciter les experts à mieux transmettre leurs connaissances des risques aux décideurs, ce qui inclut la transformation des savoirs en savoir-faire.
2. L'**accès à l'information** consiste en un deuxième chantier prioritaire pour le Canada francophone, incluant l'intégration de l'information multi-risque.
3. Finalement, la **cohérence trans-sectorielle et multi-échelle** de la gouvernance, depuis la responsabilisation et participation citoyenne aux obligations, règlements et lois sont apparus comme essentiels.

Enfin, en regard des axes du cadre de Sendai, les priorités francophones qui ont émergé sont les suivantes : voir tableau.

Thème prioritaire dans le cadre de Sendai	Priorités énoncées
Comprendre les risques de catastrophe	Intégrer les informations multi-risques Améliorer l'intégration des connaissances scientifiques dans la prise de décision / mobilisation des savoirs pour améliorer les savoir-faire
Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer	Favoriser l'imputabilité et l'organisation des responsabilités partagées Développer une compréhension commune (langage commun) et maintenir un dialogue vivant entre les parties prenantes dans une culture préventive du risque
Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience	Améliorer l'accès à l'information Investir dans la communication des risques et s'assurer d'une visibilité sur une base régulière Chiffrer l'apport de la prévention pour favoriser la prise de décision
Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »	Systématiser les retours d'expérience à la suite d'évènements majeurs (post-mortem)
Rôle des parties prenantes : importance de développer la culture du risque et de développer la faculté de collaborer	Susciter la responsabilité des citoyens dès l'enfance Mieux comprendre les freins à la participation citoyenne Reconnaître le travail des bénévoles
Coopération internationale et partenariats mondiaux	Assurer une coopération et une surveillance transfrontalière des facteurs de risque

UQÀM

ISE  
Institut des sciences  
de l'environnement

FACULTÉ DES SCIENCES  
Université du Québec à Montréal

## Résumé de la journée du 8 mars 2017

### FORUM PUBLIC – 7 au 8 Mars 2017 – UQAM

*Dans le cadre de la 5e Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques*

Cinquième Plateforme régionale sur la  
Réduction des risques de catastrophes  
des Amériques

7 - 9 mars 2017 | Montréal, Canada | #SendaiAmericas

# Forum public

En collaboration avec

Canada



RAPPEL :

## **Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030**

Priorité n°1 : Comprendre les risques de catastrophe

Priorité n°2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer

Priorité n°3 : Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience

Priorité n°4 : Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »

Rôle des parties prenantes

Coopération internationale et partenariats mondiaux

**FORUM PUBLIC – 7 au 8 Mars 2017 – UQAM (SALLE SH-4800)**

*Dans le cadre de la 5e Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques*



**Forum public**

En collaboration avec  
Canada 

**UQAM** ISE  
Institut des sciences  
de l'environnement

FACULTÉ DES SCIENCES  
Université du Québec à Montréal

Durant le forum francophone tenu dans le cadre de la 5<sup>e</sup> Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques, un panel de discussion et un panel synthèse ont été tenus le mercredi 8 mars 2017 au complexe des sciences de l'UQAM à Montréal. Au total, environ 70 participants ont défilé durant la journée. Ce document vise à résumer les discussions de la journée, issues de plusieurs heures de débat avec l'ensemble des participants.

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** - Durant le premier panel portant sur l'aménagement du territoire, les perspectives de quatre intervenants principaux ont été présentées. Les intervenants provenaient du milieu municipal, gouvernemental, universitaire et de Météo-France. Les principaux points à retenir sont les suivants :

- Clarifier la **structure de gouvernance** inter-organisationnelle et sa mission dans une perspective multi-scalaire, transversale, cohérente et transparente.
- **Améliorer la collaboration intersectorielle** : renforcer les partenariats entre les ministères fédéraux, provinciaux, les universités, les autorités locales et les partenaires privés, pour aboutir à des solutions d'aménagement qui tiennent compte des risques.
- Assurer et clarifier l'**imputabilité** en matière de prévention, réduction et gestion des risques de catastrophes.
- **Municipal** : développer l'acceptabilité des risques au niveau local, augmenter les partenariats avec les populations locales, systématiser les retours de résultats, accompagner les municipalités lors du transfert d'expertise, adopter des mesures d'éco-fiscalité, et développer des outils innovateurs d'aménagement en co-construction à l'échelle locale.
- **Municipalité régionale de comté** : mettre en œuvre des moyens pour identifier les zones de contraintes majeures et les intégrer dans les schémas d'aménagement.
- **Provincial** : Assurer le libre-accès transparent à l'information, se doter d'un plan de mise en œuvre du Plan national de sécurité civile du Québec, adopter des incitatifs à l'éco-fiscalité municipale, créer une structure institutionnelle intégrant la sécurité publique et l'aménagement du territoire, à l'instar des ministères de l'Intérieur (ex. France), et ajouter le concept de réduction des risques de catastrophes dans le libellé dudit ministère.
- **Fédéral** : Assurer le libre-accès transparent de l'information, initier des partenariats avec les acteurs provinciaux en prévention et réduction des risques, coordonner et financer des initiatives pancanadiennes dans ce domaine et les arrimer avec les conventions nord-américaines et internationales, se positionner en leader à l'échelle internationale en matière de gestion des risques de catastrophes.
- **Intégrer les connaissances dans la prise de décision** :
  - Développer et divulguer l'information multi-risques.
  - Créer des mécanismes pour assurer le transfert de connaissances et des outils d'intégration de l'information.
  - Assurer la mise à jour des bases de données et leur application dans les systèmes de gestion et la prise de décision.
  - Pérenniser le financement de la recherche, de la formation universitaire et professionnelle dans une perspective multidisciplinaire et intersectorielle.
- S'inspirer des **modèles internationaux** de vigilance, d'alertes et sensibilisation.
- Créer des **zones tampons** et écologiquement viables afin de favoriser la résilience des systèmes naturels et la réduction des impacts sur les infrastructures et la population lors d'événements répétitifs ou majeurs.

## FORUM PUBLIC – 7 au 8 Mars 2017 – UQAM (SALLE SH-4800)

*Dans le cadre de la 5e Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques*

**SYNTHÈSE** - Le dernier panel visait à résumer les discussions des deux derniers jours. Les thèmes transversaux qui sont ressortis pour le Canada et qui pourraient constituer des chantiers prioritaires sont les suivants :

- **Assurer la mise en place d'une approche globale et inter-sectorielle** sur la réduction des risques de désastres et à tous les niveaux hiérarchiques.
- **Adopter des mesures concrètes pour renforcer la culture du risque**
  - Bonifier le mode de gestion réactif grâce aux outils législatifs et règlementaires orientés vers la **prévention** et la **préparation**.
  - **Opérationnaliser la responsabilité partagée** face aux risques grâce à des incitatifs fiscaux et règlementaires.
  - Améliorer la connaissance du risque au niveau local pour renforcer la **résilience** des populations et des infrastructures.
  - Adopter des **plans de prévention** des catastrophes qui impliquent l'intégration des autorités responsables de la sécurité civile, de la santé, de l'aménagement du territoire et de l'éducation.
  - Systématiser les **retours d'expérience** pour favoriser l'intégration des leçons apprises.
  - Travailler sur la **perception des risques** pour modifier les comportements et s'assurer de l'acceptabilité sociale vis-à-vis des risques : investir dans l'éducation, la sensibilisation et renouveler les méthodes de communication.
- Favoriser l'**implication citoyenne** à travers une démarche participative dans la gestion et l'atténuation des risques en adaptant le modèle des comités mixtes municipalité-industries (CMMI) dans une approche multi-risques.
- Appliquer des **règles d'éco-fiscalité** pour inciter les acteurs locaux publics et privés à mettre en place des mesures qui favorisent la résilience vis-à-vis des catastrophes.
- Sensibiliser les décideurs aux coûts économiques de l'intervention et du rétablissement vs. **les coûts et avantages** (économiques, écologiques et humains) **de la prévention**.
- **Vulnérabilité socio-économique** : investir dans la lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales pour réduire les facteurs de risque, accroître la résilience des populations et assurer la transition vers la durabilité.

Cf. Synthèse sur la page suivante.

## FORUM PUBLIC – 7 au 8 Mars 2017 – UQAM (SALLE SH-4800)

*Dans le cadre de la 5e Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques*



À l'issue de ces deux journées de discussion, les priorités canadiennes qui ont émergé s'inscrivent dans les axes du cadre de Sendai de la manière suivante : cf. tableau.

Thème prioritaire dans le cadre de Sendai	Priorités énoncées
Comprendre les risques de catastrophe	<p>Améliorer la connaissance du risque au niveau local pour renforcer la <b>résilience</b> des populations et des infrastructures</p> <p>Intégrer les <b>informations multi-risques</b> et les incertitudes associées dans la prise de décision</p> <p>Mobiliser les <b>savoirs</b> pour améliorer les savoir-faire</p> <p>Pérenniser le <b>financement de la recherche</b>, de la formation universitaire et professionnelle dans une perspective multidisciplinaire et intersectorielle</p> <p>Systématiser les <b>retours d'expérience</b> à la suite d'évènements majeurs</p>
Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer	<p>Assurer et clarifier l'<b>imputabilité</b> en matière de prévention, réduction et gestion des risques de catastrophes</p> <p><b>Opérationnaliser la responsabilité partagée</b> face aux risques grâce à des incitatifs fiscaux et réglementaires</p> <p>Développer une compréhension commune (langage commun) et maintenir un dialogue vivant entre les parties prenantes dans une culture préventive du risque</p> <p>Améliorer la <b>collaboration intersectorielle</b> (verticale et horizontale)</p> <p>Initier des <b>partenariats</b> avec les acteurs provinciaux en prévention et réduction des risques</p>
Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience	<p>Assurer le libre-accès transparent à l'information</p> <p>Travailler sur la <b>perception des risques</b> pour modifier les comportements et s'assurer de l'acceptabilité sociale vis-à-vis des risques : investir dans l'éducation, la sensibilisation et renouveler les méthodes de communication</p> <p><b>Investir</b> dans la communication et la sensibilisation sur les risques sur une base régulière</p> <p>Appliquer des <b>règles d'éco-fiscalité</b> pour inciter les acteurs locaux publics et privés à mettre en place des mesures qui favorisent la résilience vis-à-vis des catastrophes</p> <p>Sensibiliser les décideurs aux coûts économiques de l'intervention et du rétablissement vs. <b>les coûts et avantages</b> (économiques, écologiques et humains) <b>de la prévention</b></p>
Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux »	<p>Bonifier le mode de gestion réactif grâce aux outils législatifs et réglementaires orientés vers la <b>prévention</b> et la <b>préparation</b></p> <p>Adopter des <b>plans de prévention</b> des catastrophes qui impliquent l'intégration des autorités responsables de la sécurité civile, de la santé, de l'aménagement du territoire et de l'éducation</p>
Rôle des parties prenantes : importance de développer la culture du risque et de développer la faculté de collaborer	<p>Susciter la responsabilité des citoyens <b>dès l'enfance</b></p> <p>Favoriser l'<b>implication citoyenne</b> à travers une démarche participative dans la gestion et l'atténuation des risques en adaptant le modèle des comités mixtes municipalité-industries (CMMI) dans une approche multi-risques</p> <p>Mieux comprendre les <b>freins à la participation</b> citoyenne</p> <p>Reconnaître et préciser le travail des <b>bénévoles</b></p>
Coopération internationale et partenariats mondiaux	<p>Assurer une coopération et une surveillance <b>transfrontalière</b> des facteurs de risque</p> <p>Coordonner et financer des <b>initiatives pancanadiennes</b> dans ce domaine et les arrimer avec les <b>conventions nord-américaines et internationales</b></p> <p>Se positionner en <b>leader à l'échelle internationale</b> en matière de gestion des risques de catastrophes</p>

## FORUM PUBLIC – 7 au 8 Mars 2017 – UQAM (SALLE SH-4800)

Dans le cadre de la 5e Plateforme régionale sur la Réduction des risques de catastrophes des Amériques